

Image not found or type unknown



Mon chèque débité du mauvais montant, que faire ?

Par **patte41**, le **01/01/2009** à **11:56**

Bonjour à tous, je vous expose mon problème.
J'ai effectué il y a quelques jours un achat dans grand magasin d'instruments de musique à Paris pour la somme de 69 euros.
Je me souviens que ma femme qui était à mes côtés m'a fait remarqué que le "6" du 69 pouvait être confondu avec un "8".
Et c'est ce qui s'est produit. La banque n'a pas eu le bon réflexe de vérifier le montant en toutes lettres (qui lui, indiquait bien soixante neuf euros) avant d'encaisser le chèque. J'ai donc été débité de 89€ au lieu de 69€. Je précise au passage que je possède une facture de mon achat.
Que puis-je faire pour percevoir les 20€ qui me sont dus ?
Merci à vous pour votre aide :)